

Image not found or type unknown



Résiliation par locataire bail meublé

Par **aanais1986**, le **03/06/2009** à **18:10**

Bonjour,

Je loue actuellement un logement meublé et je souhaiterais résilier mon contrat. Or je ne suis pas à échéance de mon bail de un an et dans mon bail, il est écrit que ce bail est d'une durée **incompressible**, puis-je néanmoins résilier mon bail, avec un préavis bien sûr?

Merci d'avance!

Anaïs